

## COTE D'IVOIRE

### L'UPABP CONTRIBUE A LA TRANSFORMATION DES HOMMES EN ARMES

La Côte d'Ivoire se relève progressivement d'une décennie de crise à caractère politique, militaire, social et économique faisant ainsi plus de 3 millions de victimes. Entre autres conséquences, l'on a pu noter la fragilisation du tissu social avec pour corollaire l'effritement des services sociaux de base tels que l'accès à l'eau potable, l'accès aux soins de santé à l'éducation, aux logements décentes et à la nourriture. Bien entendu, la cohésion sociale qui faisait jadis la fierté du pays a disparu. Il s'en est suivi une méfiance entre les populations autochtones et allogènes, entre les ivoiriens et les étrangers.

Aussi convient-il de mentionner que la méconnaissance des droits humains et le manque de formation en civisme sont sources de problème pour la cohabitation avec les populations civiles, ce qui fragilise la cohésion sociale. L'absence de cohésion sociale favorise les conflits de tout genre. La notion de cohésion sociale pouvant s'appréhender comme étant la capacité de la société à assurer de façon durable le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable, le renforcement du climat de confiance entre les populations civiles et les hommes en armes dans la ville de Bouaké s'avèrent nécessaire pour la stabilité et le développement de cette ville, mais surtout contribuera à la stabilité du pays. C'est fort de ce constat que l'ONG JEKAWILI a entrepris, avec le soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), l'organisation dudit atelier de formation tenu sur cinq jours.

Pour la circonstance, L'Union Panafricaine de Bâtisseurs de Paix (UPABP), représentée par le RCEEDAO (Réseau des Chambres des Experts Européens Département Afrique de l'Ouest) en Côte d'Ivoire a été sollicité via le canal de M. Sylvain Koffi par ailleurs secrétaire permanent de l'UPABP, en vue d'animer un atelier de 3 jours (12, 13 et 14 Décembre 2017) portant respectivement sur (i) les Droits de l'homme, (ii) la Cohésion sociale et (iii) le Civisme. Le but visé par l'atelier était de renforcer les capacités des forces armées de Cote d'Ivoire section Bouaké en vue de faciliter l'instauration d'un climat de Paix entre les populations et les forces de l'ordre présentes à Bouaké. Notons par ailleurs que cet atelier a été initié par l'ONG JEKAWILI avec le soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

#### **III.1. Première Communication**

La première communication a été assurée par le Col. Kouamé Léon, commandant de la 3<sup>ème</sup> Région Militaire de BOUAKE. Durant son intervention, il a insisté sur la signification du Drapeau qui pour le militaire est une réelle preuve d'attachement à la patrie et constitue dans le même temps, une réelle invite pour les populations à se souvenir des nombreuses batailles menées par les militaires à l'effet de défendre la Patrie. L'autre pan de sa communication a permis de relever le sens de l'hymne national qui est assez évocateur d'une population appelée à développer des valeurs de civisme comprenant entre autres le travail, l'abnégation, la solidarité, la discipline, l'hospitalité et le patriotisme. Pour le Col. Kouamé Léon, une réelle appropriation de ces deux symboles de la nation que sont le drapeau et l'hymne national peut substantiellement contribuer à renforcer le climat de paix et de convivialité entre civils et corps habillés

#### **III.2. Deuxième Communication**

La deuxième communication était celle de Monsieur Auguste Koffi, Juriste et Enseignant chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (UAO). Il s'est essentiellement prononcé sur LES DROITS DE L'HOMME et leur applicabilité chez les Forces Armées de Cote d'Ivoire. Pour l'intervenant, l'ensemble des prestations des soldats est régi par le Droit tant national qu'international, leur imposant ainsi plusieurs obligations. En retour, les soldats ont plaidé pour le respect de leur droits car ils sont nombreux ceux d'entre eux qui souffrent en silence et dont les droits sont constamment violés sous le

regard bienveillant des autorités et des communautés dont ils ont la charge. Le formateur a enfin demandé aux soldats de faire plus d'efforts pour ce qui est du respect du droit des citoyens car la logique actuelle des Droits de l'Homme penche beaucoup plus pour la protection des couches sociales les plus vulnérables dont ils ne font pas forcément partie.

### **III.3. Troisième Communication**

La troisième communication porta sur la cohésion sociale et animée par M. Sylvain Koffi formateur principal. Après avoir ressorti les principaux leviers qui soutendent le concept de cohésion sociale, le formateur a ramené l'ensemble des participants en carrefour afin de les impliquer dans l'identification des défis de cohésion sociale ainsi que les possibles solutions qui s'y rattachent. Ce fut la véritable clé de la formation car cet exercice pratique a soulevé beaucoup d'engagement et de passions traduits surtout par les accusations que les soldats imputaient aux civils et qui selon eux, ne faciliteraient pas l'apaisement du climat entre soldats et populations civiles. Dans la suite de son développement, le formateur est revenu sur certains principes dont la prise en compte conduit sans nul doute à une cohésion sociale à savoir l'égalité et la justice sociale, l'harmonisation des politiques de développement, la non-discrimination, l'amour et la tolérance.

### **III.4. Quatrième Communication**

La quatrième et dernière communication a porté sur le civisme, du mot **latin civis**, désignant le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont sa loi.

Après avoir situé le cadre conceptuel et à partir d'exemples concrets, le formateur, M. Sylvain Koffi a rappelé qu'aucune armée ne peut prospérer tant qu'elle demeurera dans une posture d'incivisme. Les témoignages recueillis auprès de nombreux participants ont surtout permis de se rendre compte du niveau d'incivisme qui continue encore de miner la grande muette. Entre autres actions d'incivisme l'on peut noter le non-respect de l'environnement, le non-respect de l'autre, l'absence de transparence et d'éthique, l'éthique vs Transparence, la Malhonnêteté, la tricherie, la corruption, la contrebande, le gaspillage des ressources, le manque de solidarité et le manque de tolérance.

Pour le formateur, la mise en œuvre de mesures correctives face à ces nombreux cas d'incivisme résultera sur un cadre de vie plus paisible et harmonieux.